

# **GRILLE DE TARIFICATION** LOCATION DE SALLES ET DE TERRAINS

	DESCRIPTION	TARIF
9.	Tarification des salles du centre municipal Aimé- Guérin	
	<u>Dépôt de garantie</u>	
	Dépôt de garantie exigé pour toute demande de réservation de salle pour un groupe de 1 à 59 personnes, pour toute activité à caractère social, pour un résident ou un non-résident;	250,00\$
	Dépôt de garantie exigé pour toute demande de réservation de salle pour un groupe de 60 personnes et plus, pour toute activité à caractère social, pour un résident ou un non-résident;	500,00\$
	<u>Escompte</u>	
	Rabais de 10 % pour toute location de 8 heures et plus consécutives	
	<u>Tarification – Espace pour événement</u> (tarif horaire incluant les taxes applicables)	
	Organismes reconnus par la Ville et partenaires	
	<u>L'Alvéole, espace créatif**</u> (capacité légale 20 personnes)	
	Préparation Évènement	19,36 \$ 38,72 \$
	Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges* (capacité légale 30 personnes)	
	Préparation Évènement	12,90 \$ 25,80 \$
	<u>De l'Étang*, de la Source</u> (capacité légale 60 personnes)	
	Préparation Évènement	17,43 \$ 34,87 \$

<u>Des Amarres, ETSO</u> (capacité légale 125 personnes)	
Préparation Évènement	21,97 \$ 43,94 \$
<u>Gymnase</u> (capacité légale 325 personnes)	
Préparation Évènement	34,95 \$ 69,90 \$
<u>Des Amarres et Gymnase</u> (capacité légale 450 personnes)	
Préparation Évènement	56,93 \$ 113,85 \$
<b>Résidents</b> (Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville mais dont leur siège est à Sainte-Catherine / Pour les propriétaires d'immeubles ou d'entreprises dont leur siège est à Sainte-Catherine)	
<u>L'Alvéole, espace créatif**</u> (capacité légale 20 personnes)	
Préparation Évènement	25,81 \$ 51,63 \$
Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges* (capacité légale 30 personnes)	
Préparation Évènement	17,21 \$ 34,42 \$
<u>De l'Étang*, de la Source</u> (capacité légale 60 personnes)	
Préparation Évènement	20,80 \$ 41,60 \$
<u>Des Amarres, ETSO</u> (capacité légale 125 personnes)	
Préparation Évènement	29,30 \$ 58,59 \$
<u>Gymnase</u> (capacité légale 325 personnes)	
Préparation Évènement	46,61 \$ 93,22 \$
<u>Des Amarres et Gymnase</u> (capacité légale 450 personnes)	
Préparation Évènement	75,89 \$ 151,79 \$
Non-résidents (Pour les particuliers non résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville dont leur siège est hors Sainte-Catherine / Pour les entreprises dont leur siège est hors Sainte-Catherine et autres)	
<u>L'Alvéole, espace créatif**</u> (capacité légale 20 personnes)	
Préparation Évènement	32,27 \$ 64,53 \$

Portage*, Marais, Rapides, Ruisseau, Berges* (capacité légale 30 personnes)	
Préparation Évènement	21,50 \$ 43,01 \$
<u>De l'Étang*, de la Source</u> (capacité légale 60 personnes)	
Préparation Évènement	29,06 \$ 58,13 \$
<u>Des Amarres, ETSO</u> (capacité légale 125 personnes)	
Préparation Évènement	36,62 \$ 73,24 \$
<u>Gymnase</u> (capacité légale 325 personnes)	
Préparation Évènement	58,26 \$ 116,51 \$
<u>Des Amarres et Gymnase</u> (capacité légale 450 personnes)	
Préparation Évènement	94,87 \$ 198,75 \$
<u>Tarification – Espace partagé de cotravail</u> (tarification incluant les taxes applicables)	
Résidents	
Salle de la Rive	
1 heure	8,84 \$
4 heures Jour	16,38 \$
Mois	21,84 \$ 436,80 \$
Exclusivité de l'espace – 1 heure	20,02\$
Non-résidents	
Salle de la Rive	
1 heure	10,92\$
4 heures	20,28 \$
Jour Mois	27,04 \$ 540,80 \$
Exclusivité de l'espace – 1 heure	24,96\$
Notes sur la tarification des salles au centre municipal Aimé-Guérin	
Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.	
* Matériel audiovisuel disponible (téléviseur, lecteur DVD et câblage). Location d'équipement de 50,00 \$.	
** La location de L'Alvéole, espace créatif comprend l'accès à un ensemble d'outils technologiques et de matériel audiovisuel sans frais supplémentaires. Des frais pourraient s'appliquer pour le matériel à usage unique. L'utilisation de matériel spécialisé pourrait nécessiter une formation préalable (des frais peuvent s'appliquer) et faire l'objet de frais de location.	

Pour les locations lors d'un jour férié incluant la période du 27 au 30 décembre : les frais reliés à l'entretien seront au tarif de location de la salle auquel sera ajouté le salaire horaire payé à l'employé, en fonction de la période de la journée, majoré du coût réel des bénéfices marginaux et de 15 % pour couvrir les frais d'administration. Un minimum de 3 heures sera également ajouté en main-d'œuvre à la facture pour la préparation et le nettoyage après l'évènement.

SOCAN : Le coût réel du tarif 8 de la SOCAN en vigueur, plus les frais et taxes applicables, seront facturés à tout locataire faisant jouer de la musique.

### 10. Tarification de location d'équipements

(tarif journalier incluant les taxes applicables))\_

Cafetière (60 et 100 tasses) Chaise plastique Chariot élévateur Chevalet Équipement de projection fixe Extension électrique Lumière décorative Machine à popcorn Micro (avec et sans fil) Micro casque sans-fil Nappe de table Panneau de scène Projecteur Radio Bluetooth Radio régulier Rideau de scène avec support (section 10 pieds) Système de son fixe Tableau blanc Table bistro Table rectangulaire plastique Tajis bleu de gymnastique Téléviseur fixe Téléviseur sur roulette	15,00 \$ 2,00 \$ 100,00 \$ 5,00 \$ 75,00\$ 5,00\$ 15,00\$ 60,00 \$ 10,00 \$ 20,00 \$ 5,00 \$ 50,00 \$ 30,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$
Téléviseur fixe	50,00\$

# 11. Tarification des terrains de soccer

(tarif horaire incluant les taxes applicables)

Les terrains extérieurs sont éclairés dès 19h et ce, de septembre à mars et dès 20h30, d'avril à août

### Organismes reconnus par la Ville et partenaires

Micro-soccer naturel

(15 participants)

Non éclairé	4,68\$
Éclairé	N/A
Demi-pratique non éclairée	N/A
Demi-pratique éclairée	N/A

# Soccer à 7 naturel

(30 participants)

Non éclairé	9,10\$
Éclairé	N/A
Demi-pratique non éclairée	N/A
Demi-pratique éclairée	N/A
	l e

Soccer à 9 ou à 11 naturel	
(60 participants)	
N. Z.I.Z	47.04 €
Non éclairé Éclairé	17,94 \$ 27,04 \$
Demi-pratique non éclairée	9,10\$
Demi-pratique éclairée	15,60\$
L trades and	, .
Soccer à 7 synthétique	
(30 participants)	
Non éclairé	13,52\$
Éclairé	20,28\$
Demi-pratique non éclairée	6,76\$
Demi-pratique éclairée	10,14\$
0 ) 11 (11)	
Soccer à 11 synthétique	
(60 participants)	
Non éclairé	27,04\$
Éclairé	40,56\$
Demi-pratique non éclairée	13,52\$
Demi-pratique éclairée	20,28\$
Résidents	
(Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la	
Ville mais dont leur siège est à Sainte-Catherine / Pour les propriétaires	
d'immeubles ou d'entreprises dont leur siège est à Sainte-Catherine)	
Micro-soccer naturel	
(15 participants)	
N. Z.I.Z	5,98\$
Non éclairé Éclairé	N/A
Demi-pratique non éclairée	N/A
Demi-pratique éclairée	N/A
L trades and	
Soccer à 7 naturel	
(30 participants)	
Non éclairé	11,96\$
Éclairé	N/A
Demi-pratique non éclairée	N/A
Demi-pratique éclairée	N/A
Connect à 44 material	
<u>Soccer à 11 nature</u> l (60 participants)	
(oo partoparto)	
Non éclairé	23,92\$
Éclairé	35,88 \$
Demi-pratique non éclairée	11,96 \$ 17,94 \$
Demi-pratique éclairée	17,54 \$
Soccer à 7 synthétique	
(30 participants)	
, · · · ,	47.04.0
Non éclairé	17,94 \$
Éclairé	27,04 \$ 9,10 \$
Demi-pratique non éclairée Demi-pratique éclairée	13,52\$
Berni pratique estance	, ,
Soccer à 11 synthétique	
(60 participants)	
Non áglairá	35,88\$
Non éclairé Éclairé	53,80 \$
Demi-pratique non éclairée	17,94\$
Demi-pratique éclairée	27,04\$

	N 711 4	
	Non-résidents	
	(Pour les particuliers non résidents / Pour les organismes non reconnus par	
	la Ville dont leur siège est hors Sainte-Catherine / Pour les entreprises dont leur siège est hors Sainte-Catherine et autres)	
	tour stage set note cause causes,	
	Micro-soccer naturel	
	(15 participants)	
	(10 participants)	
	Non éclairé	7,54\$
		N/A
	Éclairé	
	Demi-pratique non éclairée	N/A
	Demi-pratique éclairée	N/A
	Soccer à 7 naturel	
	(30 participants)	
	Non éclairé	15,08 \$
	Éclairé	N/A
	Demi-pratique non éclairée	N/A
	Demi-pratique éclairée	N/A
	Domi pratiquo obtanoo	
	Soccer à 11 naturel	
	(60 participants)	
	Non á glairá	29,90\$
	Non éclairé	29,90 \$ 44,98 \$
	Éclairé	
	Demi-pratique non éclairée	15,08 \$
	Demi-pratique éclairée	22,62 \$
	Soccer à 7 synthétique	
	(30 participants)	
	Non éclairé	22,62\$
	Éclairé	33,80 \$
	Demi-pratique non éclairée	11,18\$
	Demi-pratique éclairée	16,90\$
	Demi-pratique ecianee	12,22 4
	Saccarà 11 aunthátiana	
	Soccer à 11 synthétique	
	(60 participants)	
	N	44 00 ¢
	Non éclairé	44,98 \$
	Éclairé	67,34 \$
	Demi-pratique non éclairée	22,36 \$
	Demi-pratique éclairée	33,80 \$
Note	es sur la tarification des terrains de soccer	
Davis	. aleanima des ufaculations la lacation simo un acutuat de lacation	
	chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location il doit respecter intégralement les conditions.	
uoni	il dolt respecter integralement les conditions.	
Pavi	llon de service du parc Fleur-de-Lys et vestiaire du terrain	
	nétique : À la discrétion de la Ville, le locataire pourrait avoir à	
	itter des frais pour la présence d'un employé selon les conditions de	
trava	ail en vigueur : temps réel de location auquel s'ajoute une heure de	
	re horaire payé de l'employé, en fonction de la période de la journée	
	ré du coût réel des bénéfices marginaux et de 15 % pour couvrir les	
frais	d'administration (pour ouverture / fermeture).	
	Tadfaadan daanla (f	
12.	Tarification des plateaux sportifs	
	(tarif horaire incluant les taxes applicables)	
	Les terrains extérieurs sont éclairés dès 19 h de	
	septembre à mars et dès 20h30 d'avril à août.	
	Owner's area and a visit of the standard in a	
	Organismes reconnus par la Ville et partenaires	
	50 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
	Pétanque / jeux de fer / basketball / jeux d'eau	
	(15 participants)	
	Non éclairé	9,33\$
	Éclairé	13,99\$
		15,33 \$
1		, I

Terrain de tennis* / Terrain de baseball (30 participants)	
Non éclairé Éclairé	18,6 27,9
Patinoires Montcalm et Terry-Fox (30 participants)	
Non éclairé Éclairé	18,6 27,9
Patinoire Fleur-de-Lys (60 participants)	
Non éclairé Éclairé	37,2 55,9
<b>Résidents</b> (Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville mais dont leur siège est à Sainte-Catherine / Pour les propriétaires d'immeubles ou d'entreprises dont leur siège est à Sainte-Catherine)	
<u>Pétanque / jeux de fer / basketball / jeux d'eau</u> (15 participants)	
Non éclairé Éclairé	12,4 18,4
Terrain de tennis* / Terrain de baseball (30 participants)	
Non éclairé Éclairé	24,8 37,2
Patinoires Montcalm et Terry-Fox (30 participants)	
Non éclairé Éclairé	24,8 37,2
Patinoire Fleur-de-Lys (60 participants)	
Non éclairé Éclairé	49,7 74,5
Non-résidents (Pour les particuliers non résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville dont leur siège est hors Sainte-Catherine / Pour les entreprises dont leur siège est hors Sainte-Catherine et autres)	
<u>Pétanque / jeux de fer / basketball / jeux d'eau</u> (15 participants)	
Non éclairé Éclairé	15,5 23,3
Terrain de tennis*/ Terrain de baseball (30 participants)	
Non éclairé Éclairé	31,0 46,6
Patinoires Montcalm et Terry-Fox (30 participants)	
Non éclairé Éclairé	31,0 46,6

<u>Patinoire Fleur-de-Lys</u> (60 participants)	
Non éclairé Éclairé	62,14 \$ 93,22 \$
Notes sur la tarification des plateaux sportifs	
Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.	
* Les détenteurs de la carte du citoyen peuvent réserver sans frais 1 terrain de tennis pour un maximum d'une plage horaire d'une heure par jour afin de garantir l'exclusivité du terrain.	
Pavillon de service du parc Fleur-de-Lys: À la discrétion de la Ville, le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé municipal selon les conditions de travail en vigueur: temps réel de location auquel s'ajoute une heure de salaire horaire payé de l'employé, en fonction de la période de la journée majoré du coût réel des bénéfices marginaux et de 15 % pour couvrir les frais d'administration (pour ouverture / fermeture).	
13. <u>Tarification des gymnases d'école</u> (tarif horaire)	
Organismes reconnus par la Ville et partenaires	
Bourlingueurs – Gymnase (610 m²)	33,13 \$
Odyssée – Gymnase (606 m²) Timoniers – Gymnase (990 m²)	35,85 \$ 57,94 \$
Résidents (Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville mais dont leur siège est à Sainte-Catherine / Pour les propriétaires d'immeubles ou d'entreprises dont leur siège est à Sainte-Catherine)	
Bourlingueurs – Gymnase (610 m²) Odyssée – Gymnase (606 m²) Timoniers – Gymnase (990 m²)	39,65 \$ 39,11 \$ 63,20 \$
Non-résidents (Pour les particuliers non résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville dont leur siège est hors Sainte-Catherine / Pour les entreprises dont leur siège est hors Sainte-Catherine et autres)	
Bourlingueurs – Gymnase (610 m <sup>2)</sup> Odyssée – Gymnase (606 m <sup>2</sup> ) Timoniers – Gymnase (990 m <sup>2</sup> )	39,65 \$ 44,00 \$ 71,10 \$
, , ,	· ,, ¥
Notes sur la tarification des gymnases d'école  Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.	
Le locataire doit acquitter les frais pour la présence d'un employé municipal selon les conditions de travail en vigueur : temps réel de location auquel s'ajoute une heure de salaire horaire payé de l'employé, en fonction de la période de la journée majoré du coût réel des bénéfices marginaux et de 15 % pour couvrir les frais d'administration (pour ouverture / fermeture).	
14. <u>Tarification des parcs pour cérémonie et événements sociaux excluant tout évènement sportif</u>	
(tarif horaire incluant les taxes applicables)	
Organismes reconnus par la Ville et partenaires	
Parcs ou espaces verts	
60 participants – non éclairé 60 participants – éclairé	37,28 \$ 55,93 \$

	T
125 participants – non éclairé	58,26 \$
125 participants – éclairé	87,38 \$
250 participants – non éclairé	100,97 \$
250 participants – éclairé	151,47 \$
Résidents (Pour les particuliers résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville mais dont leur siège est à Sainte-Catherine / Pour les propriétaires d'immeubles ou d'entreprises dont leur siège est à Sainte-Catherine)	
Parcs ou espaces verts	
60 participants – non éclairé	49,71 \$
60 participants – éclairé	74,57 \$
125 participants – non éclairé	77,67 \$
125 participants – éclairé	116,51 \$
250 participants – non éclairé	134,64 \$
250 participants – éclairé	201,96 \$
Non-résidents (Pour les particuliers non-résidents / Pour les organismes non reconnus par la Ville dont leur siège est hors Sainte-Catherine / Pour les entreprises dont leur siège est hors Sainte-Catherine et autres)	
Parcs ou espaces verts	
60 participants – non éclairé	62,14 \$
60 participants – éclairé	93,18 \$
125 participants – non éclairé	97,09 \$
125 participants – éclairé	145,64 \$
250 participants – non éclairé	168,30 \$
250 participants – éclairé	252,45 \$
Notes pour la tarification des parcs pour cérémonie et événement	

spéciaux excluant tout événement sportif

Parcs avec éclairage disponible : Fleur-de-Lys (terrain de baseball, terrain de soccer AZ)
Chevaliers de Colomb (terrain de baseball),

- Optimiste (possibilité)

Les terrains extérieurs sont éclairés de façon automatique au coucher du soleil.

Cette tarification est applicable pour tous les parcs de la Ville de Sainte-Catherine, sauf le RécréoParc.

Pour chacune des réservations, le locataire signe un contrat de location dont il doit respecter intégralement les conditions.

Le locataire pourrait avoir accès, selon les disponibilités, à : tables et chaises, barricades de rue, barrières de foule, corbeilles à déchets et à des installations électriques.

La location ne peut garantir l'utilisation exclusive de l'espace pour la durée de l'évènement.

Le locataire pourrait avoir à acquitter des frais pour la présence d'un employé municipal, selon le salaire horaire payé de l'employé, en fonction de la période de la journée, majoré du coût réel des bénéfices marginaux et de 15 % pour couvrir les frais d'administration.

SOCAN : Le coût réel du tarif applicable de la SOCAN en vigueur, plus les frais et taxes applicables, sera facturé à tout utilisateur faisant jouer de la musique lors d'évènements.